



Matricule étudiant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

A télécharger dans votre formulaire de candidature

Je soussigné·e (**NOM, prénom**) :

Déclare m'engager à fournir le titre d'accès nécessaire à mon inscription définitive à l'ULB au plus tard le **30 novembre**, conformément à l'article 95, § 1er, alinéa 3, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Le titre d'accès requis pour mon inscription définitive est :

- CESS
- Dépêche d'équivalence définitive de titre étranger au titre secondaire
- Jury de la communauté française (session 2 – session de février à juillet)
- DAES (diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur)

Je m'engage, dès réception de ce document, à régulariser mon inscription provisoire en téléchargeant le document manquant dans mon formulaire de candidature ou en l'envoyant par e-mail à mon gestionnaire de dossier ou à l'adresse inscriptions@ulb.be.

Mon inscription sera confirmée comme inscription régulière dès réception du document requis ainsi que du solde des droits d'inscription (**50 € à payer pour le 31/10**).

À défaut de pouvoir fournir ledit titre d'accès pour cette date, je serai désinscrit·e de l'ULB et perdrai tous les droits liés à cette inscription provisoire.

Les droits d'inscription déjà perçus ne seront en aucun cas remboursés.

Fait à, le / /

Signature